

ETAIENT PRESENTS : Marie-Annick GUGUEN, Maire, Bernard JOSSELIN, François FEJEAN, Thierry DOUAIS, Alain CAPITAINÉ, Denis JOSSELIN, Denise POIDEVIN, Frédéric MIDELET, Soizic NOGRET, Eric FOURNEL, Caroline LESCLINGANT, Alain BOURGE, Fabrice GAUVAIN, Marie-Claire HAMON, Magali ONEN-VERGER, Thierry TRONET.

ETAIENT ABSENTS : Anne AMOURET, Jérôme LEROUX, Michel DEPARTOUT.

Informations concernant les décisions du maire dans le cadre des délégations conférées par l'assemblée délibérante.

- Pas de préemption pour un bien immobilier situé au lotissement privé « La Vallée d'Emeraude » au profit de la SCCV LES NYMPHES.
- Signature d'un devis concernant la révision simplifiée du plan local d'urbanisme pour un montant de 2.500 euros hors taxes avec le cabinet Prigent, 17 Place Saint-Sauveur, Boîte postale 41015, 22101 Dinan cedex.
- Signature d'un devis concernant le programme de voirie 2010 pour un montant de 76.430 hors taxes avec l'entreprise Lessard TP, Le Pont de Pierre, 22510 Bréhand.

Acquisition (9.749,50 euros HT) et demande de subvention pour l'achat d'un matériel de désherbage thermique auprès des services de l'Agence de l'Eau.

Avis favorable par 5 voix favorables, 2 voix défavorables et 9 abstentions en vue de l'extension d'une installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation à Trégon (EARL Ferme du Menhir).

Demande de subvention pour l'aménagement de la médiathèque auprès du Pays de Saint-Malo au titre des fonds Leader.

Le logement situé 26 rue Ernest Rouxel sera dorénavant destiné à la location en logement social communal dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH).

Demande de versement d'une subvention (11.976,58€) auprès des services du Conseil Général des Côtes d'Armor dans le cadre du contrat de territoire pour le programme de voirie 2010 (76.430€ HT à la société LESSARD).

Demande versement de la subvention « réhabilitation du bâti pour la création d'un logement social » auprès des services du Conseil Général des Côtes d'Armor dans le cadre du contrat de territoire. (15% de 17.962,35€ HT)

Demande de versement de la subvention pour les travaux de l'école auprès des services du Conseil Général des Côtes d'Armor dans le cadre du contrat de territoire. (20% de 10.960,59 € HT)

Demande de versement de la subvention pour l'achat de mobilier pour la médiathèque auprès du Pays de Saint-Malo au titre des fonds Leader.

Recrutement de six agents recenseurs pour le recensement de la population qui va débuter en début d'année 2011